

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 juillet 2020 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

EST ABSENT(E) :

Monsieur Philippe Drolet conseiller

2020-07-326 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-07-327 AUTORISATIONS POUR L'ÉMISSION DE CERTAINS CONSTATS D'INFRACTION.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE madame Émilie Turcotte-Calvé, chargée de projet, madame Ève Laperrière, inspectrice temporaire, ainsi que monsieur Alexandre Thibault, stagiaire en urbanisme, soient autorisés à délivrer des constats d'infraction en vertu des règlements suivants :
 - Règlement de zonage 2009-858;
 - Règlement concernant les nuisances 2019-972;
 - Règlement sur les permis et certificats 2009-859;
 - Règlement sur l'arrosage et l'utilisation de l'eau potable 2019-971.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-07-328 AUTORISATION DE SIGNATURE. ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES.

CONSIDÉRANT que ce Conseil souhaite notamment acquérir et installer sur des espaces de stationnement lui appartenant un service de recharge pour véhicules électriques offert au public;

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil autorise la mairesse, madame Lise Michaud, ainsi que le directeur général, monsieur René Chalifoux, à signer pour et au nom de la Ville l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques avec Hydro-Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-07-329 PAIEMENT. CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DU HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT la décision de la Cour supérieure du Québec dans le dossier 760-17-004611-177;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil autorise un paiement au montant de 823 000.29 \$ au Conseil intermunicipal de Transport du Haut-Saint-Laurent;
- QUE le chèque soit émis au nom de la société Therrien Couture Jolicoeur en fidéicommiss;
- QUE Me Jean-Gabriel Rencourt soit mandaté afin que ce paiement soit inscrit au dossier de la Cour.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-07-330 AJUSTEMENT D'ÉCHELON. MATRICULE 856.

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et la direction des Ressources humaines;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de rétablir l'équité interne au sein de l'équipe de direction;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil statue que les conditions de travail de l'employé matricule 856 soient celles prévues à la politique administrative du personnel-cadre de la Ville de Mercier, classe E1, échelon 8.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-07-331 DÉPART. MADAME DIANE LAMBERT.

CONSIDÉRANT la lettre de madame Diane Lambert transmise le 22 juin 2020;

CONSIDÉRANT que madame Lambert quittera le poste de préposée - Cour municipale et guichet unique afin de prendre sa retraite de la Ville de Mercier dès le 25 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil accepte la démission de madame Diane Lambert, effective le 25 septembre 2020;
- QUE ce Conseil remercie chaleureusement madame Lambert pour ses années de service à l'emploi de la Ville de Mercier;
- QUE ce Conseil reconnaît et apprécie sa contribution à la vie municipale;
- QUE ce Conseil félicite madame Lambert et lui souhaite de profiter pleinement de sa retraite.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 10.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 15.

2020-07-332 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 17.

ADOPTÉE à l'unanimité